



Assemblée Générale

22 novembre 2019

Rapport d'activité 2019

COMMISSION ARCHEOLOGIE

Deux autorisations ont été demandées et accordées pour l'année 2019:

- une autorisation de prospection dans la Saône entre les PK 142,500 et 155
- une autorisation de sondage d'une épave vivier dans la Saône sur la commune d'Allériot au PK 149,300 rive gauche.

La première s'est faite dans la continuité des prospections des années précédentes. Nous avons plongé en aval de la commune d'Allériot afin de terminer l'exploration de la rive gauche entre l'épave vivier et le port d'Allériot. Puis nous avons traversé la rivière pour aller prospecter la rive droite entre les PK 150 et 151. Peu de découvertes ont été faites.

Nous mentionnerons un socle de coupelle gallo-romain, le col d'une amphore Dressel 1B, une ancre en pierre rectangulaire percée de deux trous et d'autres tessons divers de céramique.



Photos : Jean-Michel Minvielle

La seconde autorisation nous a permis de réaliser un sondage d'un bateau vivier. Repérée lors des prospections réalisées en 2016, cette épave repose sur un fond compris entre 5 m et 4,50 m. Des trous d'une moyenne de 3 cm de diamètre visibles sur environ un mètre de bordé nous ont interpellés, c'est d'ailleurs ce détail qui nous a permis de repérer l'épave qui en l'occurrence est très dégradée. Dès le premier jour de travail, la longueur et la largeur ont été reconnues: l'épave avoisine les 6,93 mètres de longueur pour environ un mètre de largeur au niveau du vivier. Nous avons très vite constaté que le bateau était incomplet, et nous nous sommes beaucoup questionnés à propos de sa disposition sur le fond de la rivière.

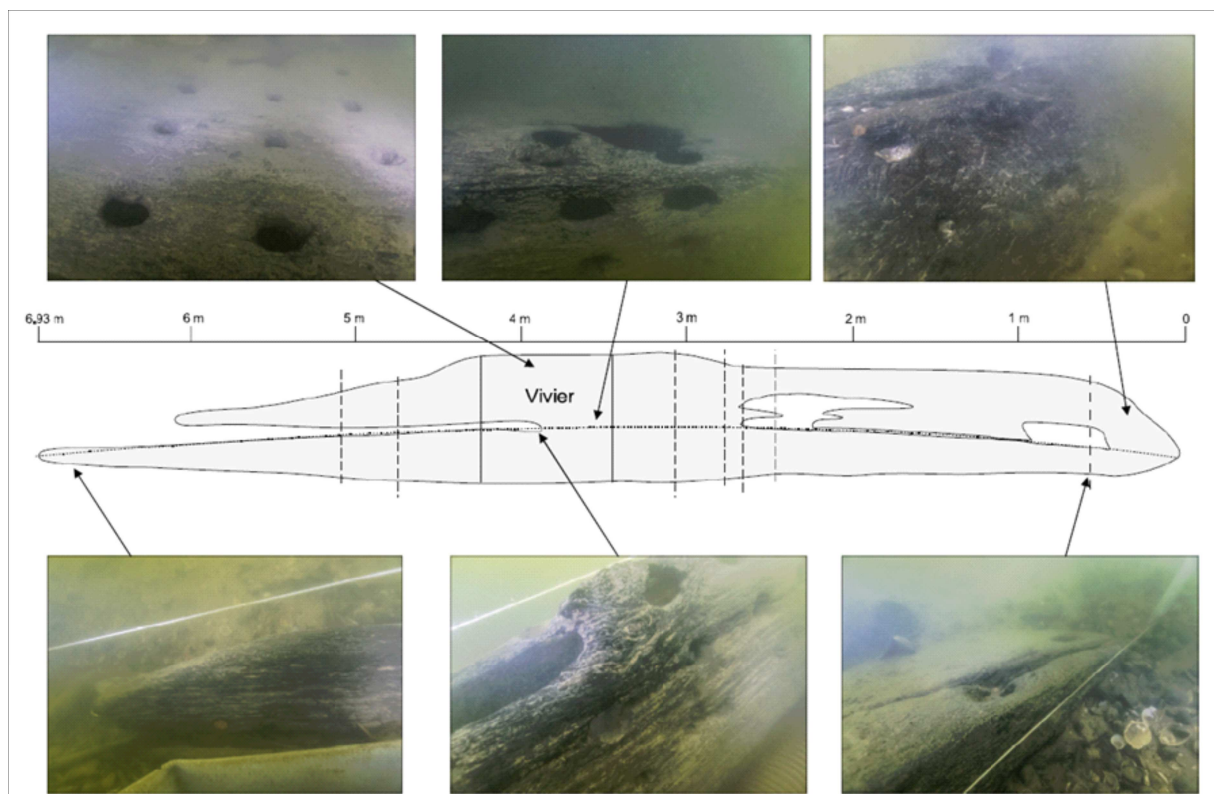
Après de multiples observations, nous nous sommes aperçus que l'épave entière était monoxyle, le vivier étant taillé directement dans la coque. Pour le délimiter, nous nous sommes basés sur la présence de clous en fer forgés plantés de l'extérieur de part et d'autre des trous du vivier et une longueur approximative de 110 cm a été mesurée entre ces clous. Nous pensons que ceux-ci permettaient de fixer les cloisons de délimitation du vivier. Sur le can du vivier amont dégagé des sédiments, nous avons senti une série de créneaux dirigés vers l'intérieur sur un mètre environ. Invisibles pour le plongeur, seulement accessibles au toucher, ces créneaux, peut-être en queue-

d'aronde, n'ont pas été précisément mesurés. Nous avons émis l'hypothèse selon laquelle ces créneaux auraient été taillés pour disposer un couvercle sur le vivier et empêcher les poissons de s'échapper. La présence de clous aux extrémités de l'épave nous font penser qu'on pourrait avoir la longueur totale de l'embarcation d'origine. Cette grande pièce de bois pourrait avoir été à l'origine une pirogue-vivier monoxyle.

Un prélèvement de bois a été pratiqué pour une analyse dendrochronologique. Les résultats ont montré que l'essence utilisée est un chêne, abattu postérieurement à 1628, mais que l'absence d'aubier ne permet pas de faire une datation plus précise. La date d'abattage se situerait probablement entre 1650 et 1700.

Deux cordages enroulés « prêts à l'emploi » reposent non loin du site et pourraient être contemporains de l'embarcation. Une ancre en pierre proche de l'épave a aussi été retrouvée. Auraient-ils coulés à la suite d'un naufrage ou auraient-ils été recouverts avec la pirogue par la montée des eaux suite à la construction de barrages sur la Saône au XIXe siècle ?

Peu de bateaux-viviers ou bachuels de cette époque ont été étudiés et aucun de la fin du XVIIème siècle. Notre épave, qui par ses caractéristiques pourrait être une pirogue monoxyle cassée dans le sens de sa longueur, vient donc enrichir le nombre d'exemplaires de viviers connus à ce jour et semblerait unique au regard des connaissances actuelles dans ce domaine.



photos : Cyrille Bollard

Dessins : Guy Charleux